



TRADUCTION

Service de la Navigation Moselle-Sarre-Lahn
Site de Coblenze
(Wasserstraßen- und Schifffahrtsamt Mosel-Saar-Lahn
Standort Koblenz)



Coblenze, le 13 décembre 2021

N° 73/2021 KO – Mosel

Avis à la batellerie

Les services de la navigation de Coblenze et de Trèves attirent l'attention sur le fait que le service hivernal ne peut pas être effectué de manière globale sur les routes, les chemins, les murs de berges, les passerelles d'accès, les escaliers des berges et des murs de quai des écluses, les aires de stationnement et les ports appartenant au gouvernement fédéral allemand. Le service hivernal y sera limité.

Les usagers doivent naviguer et emprunter les secteurs ci-dessus cités en observant une vigilance adéquate.

De plus, il est rappelé qu'il est interdit aux bâtiments de mettre de l'eau sur les terre-pleins conformément à l'article 6.28, chiffre 7, lettre d du RPNM.

Les bâtiments à vide en particulier, qui rentrent dans un sas d'écluse vers l'aval, doivent utiliser leur boteur actif de telle manière à éviter de mettre de l'eau sur les terre-pleins.

D'éventuelles modifications ne seront communiquées que par le service d'information électronique des voies navigables (ELWIS).

Sources :

- Service de la Navigation Moselle-Sarre-Lahn Site de Coblenze (Wasserstraßen- und Schifffahrtsamt Mosel-Saar-Lahn Standort Koblenz) n° 73/2021 KO – Mosel
- RIS Nachricht 2835/2021-Versionsnummer 1